



# Nogent<sub>sur</sub>marne

Le Maire

Nogent-sur-Marne, le 29 Janvier 2018

N.Réf.: CAB/JJPM/CS/2018/73

Objet : bretelle d'accès A4/A86 à Joinville le Pont

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
DU VAL - DE - MARNE

Hôtel de Ville  
Place Roland Nungesser  
94130 Nogent-sur-Marne  
Tél. : 01 43 24 62 52  
Fax : 01 48 71 27 67  
ville-nogentsurmarne.fr  
jacques.jp.martin@ville-nogentsurmarne.fr

**Monsieur Laurent PRÉVOST**  
**Préfet**  
**PRÉFECTURE DU VAL DE MARNE**  
**Avenue du Général de Gaulle**  
**94011 CRETEIL**

Monsieur le Préfet,

Depuis de longues années, les services de l'État ont décidé de fermer la bretelle d'accès A4/A86 située au pied du viaduc du RER A à la limite des villes de Paris et de Joinville (à proximité du carrefour de Beauté de Nogent-sur-Marne).

Les explications qui ont été données aux maires des territoires concernés reposaient sur une dangerosité de l'arrivée directe sur l'autoroute des véhicules en provenance de cette bretelle, ce qui pouvait présenter des risques pour la sécurité du trafic.

Le débouché de cette bretelle a été mal conçu, arrivant dans une courbe, alors qu'il était possible de le concevoir en parallèle à l'autoroute afin de reporter l'entrée juste avant le viaduc qui franchit la Marne (voir photo n° 1).

Depuis, le tronç commun A4/A86 (entre cette bretelle d'accès et le pont de Nogent) a été requalifié en autoroute urbaine, la vitesse étant passée à la demande des Maires à 90 km/h.

La question du flux important de véhicules en transit dans nos villes reste cependant posée.

La répartition des entrées sur l'A4 vers l'Est entre le Pont de Nogent et la bretelle de Joinville apporterait des avantages sensibles.

Dans ces conditions, serait-il possible d'envisager la réouverture de la bretelle pour mieux répartir les entrées sur ce tronç commun, notamment dans le sens Paris - Province, en réexaminant bien évidemment sa connexion sur l'autoroute ?

Je tiens à souligner que, sur notre territoire, nous avons peu de ponts pour relier les villes situées de part et d'autre de l'autoroute et de la Marne, ce qui pénalise nos activités économiques, sociales et culturelles, entre autres.

Notre territoire a exprimé sa volonté de prendre une part, même réduite, des retombées économiques des Jeux Olympiques de 2024, l'occasion de valoriser la qualité de certains sites des villes composant Paris Est Marne Bois. L'aspect transport et mobilité n'est pas à négliger dans cet objectif.

.../...

Je vous remercie de l'intérêt que vous pourrez porter à ma proposition, partagée par mes collègues élus du territoire. Nous sommes prêts à engager des discussions, à votre convenance, avec les services de l'État que vous représentez, pour après une étude de faisabilité et une évaluation du coût envisager la réouverture.

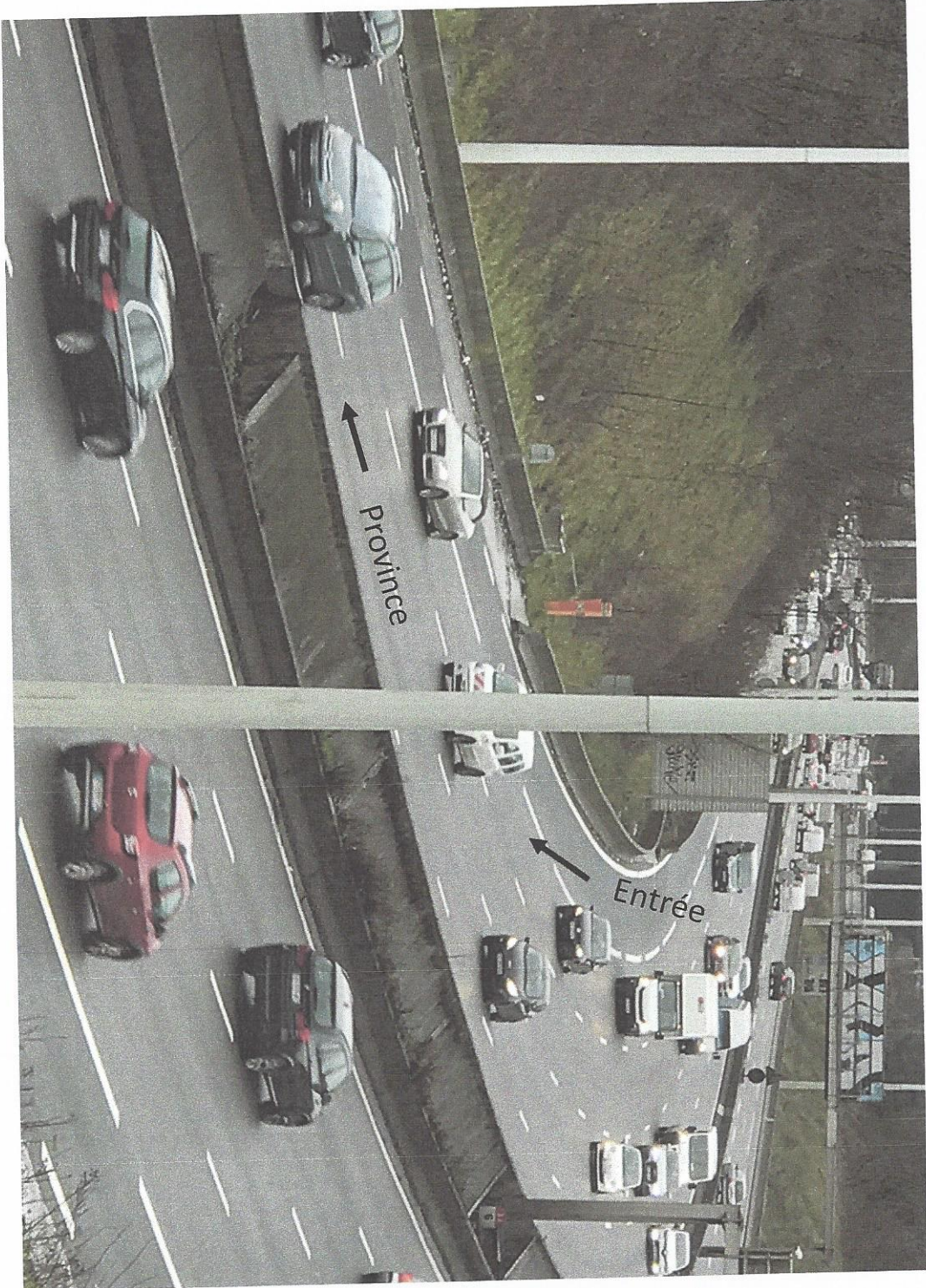
Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'expression de ma considération distinguée.

**Jacques J.P. MARTIN**  
**Maire de Nogent-sur-Marne**  
**Président du Territoire ParisEstMarneBois**



**Copies : Monsieur le Sous-Préfet de Nogent**  
**Monsieur le Maire de Joinville**









**Possibilité débouché sur l'A4**





**Entrée Joinville**





Entrée Joinville